



TARIFICATIONS 2010

TRAVAUX RELATIFS AUX CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

| NOUVELLE ENTRÉE D'EAU | TARIFICATION |
|------------------------|--------------|
| ¾ po. diamètre | 1 500 \$ |
| 1 po. diamètre | 1 600 \$ |
| 1 ½ po. diamètre | 1 750 \$ |
| 2 po. diamètre | 1 900 \$ |
| Plus de 2 po. diamètre | Coût réel |

| NOUVELLE ENTRÉE D'ÉGOUT | TARIFICATION |
|-------------------------|--------------|
| 5 po. diamètre | 1 550 \$ |
| 6 po. diamètre | 1 600 \$ |
| 8 po. diamètre | 1 700 \$ |

| NOUVELLE ENTRÉE D'EAU AVEC ÉGOUT 5 PO. | TARIFICATION |
|--|--------------|
| ¾ po. diamètre | 1 700 \$ |
| 1 po. diamètre | 1 800 \$ |
| 1 ½ po. diamètre | 1 950 \$ |
| 2 po. diamètre | 2 100 \$ |
| Plus de 2 po. diamètre | Coût réel |

Ajouter 50 \$ pour remplacer l'égout de 5 po. par un de 6 po.

Ajouter 100 \$ pour remplacer l'égout de 5 po. par un de 8 po.

| SERVICES RENDUS | TARIFICATION |
|---|--------------|
| Appel pour refoulement d'égout avec inspection télévisée | 125 \$ |
| Ouverture et fermeture entrée d'eau | 50 \$ |
| Localisation d'entrée d'eau | 50 \$ |
| Rehaussement d'entrée d'eau (moins d'un pied) et réparation | 75 \$ |
| Rehaussement d'entrée d'eau (plus d'un pied) et réparation | 200 \$ |
| Dégel d'entrée d'eau | 500 \$ |
| Localisation d'entrée d'égout | 100 \$ |

Les travaux exécutés sur les infrastructures comprises à l'intérieur de l'emprise de la rue sont à la charge de la Ville d'Asbestos jusqu'au poteau de service inclusivement. Ces travaux sont exécutés par les employés municipaux ou son représentant autorisé et sous son contrôle. Les travaux exécutés sur les propriétés privées sont à la charge des propriétaires sous la supervision des Travaux publics.

Tout bris ou problème sur un branchement de services situé sur une propriété privé, qui engendre des dépenses pour la Ville, seront facturés au propriétaire selon les coûts réel de la main-d'œuvre affectée aux travaux.

N.B. : Tous ces services sont **non taxables**.

Référence : résolution numéro 2010-11
adoptée à la séance ordinaire du 11 janvier 2010.